

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 16 AOUT 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

Philippe Talbot passa dans un des cabinets de toilette attendant à sa chambre à coucher. Il en revint avec deux fleurets qu'il prit par la lame pour les présenter à son témoin par la poignée. Le baron se mit en garde. Philippe Talbot engagea le fer.

Au bout de cinq minutes le vieillard s'arrêta.

— Ah ça mais, mon cher baron, dit-il, il me semble que voilà qui ne va pas mal, et je suis content de moi !... franchement, que vous en semble ?... — Vous avez, mordieu, grandement raison !... répondit Lascars, vous n'avez rien perdu... vous êtes au moins de ma force, et j'ai la plus parfaite conviction que le chevalier de La Morlière recevra demain matin la sévère leçon qu'il mérite... maintenant, mon ami, ma présence vous est inutile, et je vais prendre congé de vous... — Déjà ?... — Dans votre intérêt même, il le faut... couchez-vous et dormez... une nuit de calme sommeil, en reposant vos nerfs, vous donnera le coup d'œil juste et la main ferme. — Avant de songer à dormir, murmura Philippe Talbot, j'ai à m'occuper de choses graves... — Ces choses, ne pouvez-vous les remettre à plus tard ?... — Non, mon ami, car demain, peut-être, il serait trop tard... — De quoi s'agit-il donc ? — De mes dispositions dernières... il faut que j'écrive mon testament... — A quoi bon ? vous n'avez rien à craindre, j'en réponds sur ma vie... vous sortirez vainqueur du combat... — Je l'espère comme vous, mais la vie de l'homme est entre les mains de Dieu... à tout événement, il est bon d'être prêt... Lascars ne pouvait insister à ce sujet. Il embrassa très-affectueusement Philippe Talbot et il se retira, en lui disant : — A demain... j'arriverai le premier... Dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher, il trouva Sauvageon qui, tenant un flambeau à deux branches, se mit en devoir de le précéder à travers la longue enfilade des appartements de réception. — Je ne puis te parler ici, lui dit-il tout bas, je vais t'attendre dans la rue à cent pas de la porte de l'hôtel, à droite... viens me rejoindre le plus tôt possible... Sauvageon répondit par un signe de tête affirmatif, et Lascars alla se mettre en faction à l'endroit désigné. Il n'attendit pas longtemps. Au bout de cinq minutes à peine, Sauvageon arrivait auprès de lui et murmurait : — Me voici aux ordres de monsieur le baron... La rue était sombre ; Lascars, par un coup d'œil rapide, s'assura qu'elle était déserte, et que par conséquent personne ne pourrait surprendre le secret de son entretien avec le valet de Philippe Talbot. — Tu sais ce qui s'est passé ce soir à l'hôtel ?... lui demanda-t-il. — Oui, monsieur le baron, à peu près... j'étais dans la salle à manger, pour le service, quand l'événement est arrivé... mais on a fait sortir les laquais et je n'ai pas vu jusqu'à la fin... M. de La Boisière se bat en duel demain matin... — J'en ai connaissance, et, si je n'étais sûr de rentrer au service de mon-

seigneur le baron, après que ma fortune sera faite, j'aurais grand-peur de me trouver demain sans place... — Tu crois donc que M. de La Boisière succombera ?... — Dame ! monsieur le baron, il est bien vieux, ce pauvre monsieur... son adversaire est tout jeune et paraît rager comme le diable... — Je suis l'un des témoins de ton maître... reprit Lascars. — Est-ce que M. le baron tâchera d'empêcher le duel ?... demanda curieusement Sauvageon... — Non. Ce duel aura lieu, il le faut. Je viendrai demain, à sept heures, chercher M. de La Boisière... Ecoute-moi avec attention, car c'est à ce moment-là que commencera ton rôle. — Monsieur le baron, je suis tout oreilles... — Aussitôt après notre départ, tu entreras dans la chambre à coucher... tu verras, selon toute probabilité, sur quelque meuble une enveloppe cachetée, mise bien en évidence, et portant ces mots : *ceci est mon testament*, ou toute autre suscription équivalente... peut-être y aura-t-il des lettres... tu t'empareras de tout cela, en ayant soin de ne pas être surpris... — Ce sera consciencieusement fait, monsieur le baron peut y compter... faudra-t-il brûler ces papiers ?... — Non, tu les conserveras jusqu'à mon retour... si par hasard M. de La Boisière rentrait avec moi, sans et sauf, tu remettrais toutes choses en place avant qu'il ait eu le temps de regagner sa chambre... Si, au contraire, c'est son cadavre que l'on rapporte, tu quitteras l'hôtel sans rien dire et tu iras m'attendre dans mon logement que tu connais... — Monsieur le baron n'a pas autre chose à m'ordonner ? — Non. J'ai seulement à te répéter une recommandation de la plus haute importance. — Laquelle ? — Ma fortune et la tienne dépendent de l'adresse et de la prudence dont tu feras preuve demain matin... agis donc de manière à ne donner naissance à aucun soupçon, car, si tu te compromettais sottement, il me deviendrait impossible de rien essayer pour te venir en aide... je ne réussisrais qu'à me rendre suspect, sans te tirer du mauvais pas, et cette fortune sur laquelle tu peux compter serait à tout jamais perdue... Sauvageon hocha la tête de l'air d'un homme sûr de lui-même. — Ah ! murmura-t-il ensuite, monsieur le baron peut dormir sur ses deux oreilles !... Dieu ! merci, j'ai la main leste et l'esprit subtil... je réponds de la chose... — C'est bien... répondit Lascars, cette confiance me plaît... elle est d'heureux augure... Et les deux misérables se séparèrent.

LIV.
 AU BOIS DE VINCENNES.

Lascars désirait arriver à la rue Culture-Sainte-Catherine avant le second témoin, afin de se ménager, avec le vieux Talbot, un dernier entretien particulier, mais des incidents inattendus vinrent contrarier ses projets ; le fiacre qui l'amena se vit arrêté et retardé à deux ou trois reprises par des embarras de voitures, et au moment où ce fiacre entra dans la cour de l'hôtel, le carrosse de Guibray s'y trouvait déjà depuis quelques minutes, à côté du carrosse tout atteté de Philippe Talbot. Sous le vestibule, Sauvageon salua Lascars, et lui dit : — M. de La Boisière est dans sa chambre à coucher... il attend monsieur le baron... Roland traversa vivement les pièces de réception et rejoignit le vieillard qui causait avec M. de Guibray et avec le chirurgien amené par ce dernier. — Suis-je en retard ? demanda-t-il

en serrant les mains de Philippe Talbot qui répliqua : — Pas encore tout à fait, mon cher baron, mais nous avons hâte de vous voir, car il ne nous reste que juste le temps de nous rendre à Vincennes, et pour rien au monde je ne voudrais me laisser précéder, sur le terrain, par mon adversaire. Lascars expliqua en quelques mots les motifs de son inexactitude involontaire ; tout en parlant il promenait ses regards autour de lui avec une profonde attention. Au bout d'une ou deux secondes d'examen, il eut à réprimer un léger tressaillement : il venait de découvrir, placée bien en vue sur un petit bureau de marqueterie, une large enveloppe portant, tracés d'une main ferme, les quatre mots sacramentels : CECI EST MON TESTAMENT.

— Messieurs, je suis à vos ordres... dit Philippe Talbot, nous partirons quand il vous plaira... les épées sont dans mon carrosse... Lascars, M. de Guibray et le chirurgien sortirent les premiers ; le maître du logis les suivit, après avoir fermé la porte de la chambre à coucher. Sauvageon se trouvait sous le vestibule, comme au moment de l'arrivée. Ses yeux interrogèrent Lascars qui lui répondit par un mouvement de tête tout à la fois affirmatif et impérieux. Un valet de pied tenait ouverte la portière du carrosse. — Montez, messieurs, reprit le vieillard. Puis, ayant de prendre place à son tour, il ajouta en s'adressant au cocher, ventru et rubicond, qui faisait ployer le siège sous le poids de sa rotondité imposante : — A Vincennes, et brûle le pavé ! Les chevaux partirent au grand trot. Le trajet, de la rue Culture-Sainte-Catherine à l'entrée du bois de Vincennes, s'effectua avec une vélocité prodigieuse. Au moment où le carrosse s'arrêta et où nos quatre personnages en descendirent auprès de la grille indiquée comme lieu de rendez-vous, le chevalier de La Morlière et ses témoins n'avaient point encore paru ; d'ailleurs il n'était guère que huit heures moins un quart. — Nous sommes les premiers, messieurs, dit Philippe Talbot en souriant et j'en suis ravi ; car en matière de duel, je pense qu'il vaut mieux attendre pendant une heure, que de se faire attendre pendant cinq minutes... — Vous êtes dans les bons et vrais principes, monsieur... répliqua le comte de Guibray. Richelieu n'aurait, sans doute, ni mieux pensé, ni mieux parlé !... Philippe Talbot salua le comte pour le remercier de la courtoisie et du bon goût de ce compliment, puis, prenant le bras de Lascars, il l'emmena à quelques pas, en murmurant à son oreille : — Venez, mon cher baron, et causons à ciel ouvert, puisque mon adversaire a la galanterie de nous en laisser le temps. J'ai beaucoup de choses à vous dire... et, d'abord regardez-moi bien en face... Lascars, très surpris de cette prière, fit ce que lui demandait le vieillard. — N'êtes-vous pas étonné, mon cher baron, continua ce dernier, de me voir un visage si calme, et même, je crois, si joyeux, au moment où peut-être, il ne me reste pas un quart d'heure à vivre ? La figure de Roland exprima, sans doute, quelque hésitation, car le vieillard se hâta d'ajouter. — Surtout, parlez franchement et sans réticences...

(A continuer.)

COLLEGE ST. JOSEPH DE MEMRAMCOOK N.-B.

Cet établissement est sous la direction des religieux de la Congrégation de Ste. Croix. Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial, qui se donne en anglais comprend aussi la classe d'affaires, et le cours classique. Cette institution très agréablement située dans la belle vallée de Memramcook, près de la station de l'Intercolonial portant le même nom, offre des avantages uniques à nos jeunes canadiens-français qui désirent apprendre l'anglais.

Conditions d'admission :
 Pension, pour l'année scolaire de dix mois..... \$90.00
 Blanchissage et raccommodage..... 15.00
 Lit et garniture..... 15.00
 Piano..... 25.00
 Violon..... 10.00
 31 juillet 1882—1m

COLLEGE MONTMAGNY ST. THOMAS.

La rentrée des pensionnaires aura lieu Mardi le 5 Septembre. Le but du cours d'études qui est très pratique est de former des jeunes gens pour la finance et le commerce; en conséquence, on porte une attention particulière à l'enseignement du calcul et l'anglais.

ODE. DUFRESNE, Principal,
 3 août 1882—1mp

AVIS. Chemin de fer Intercolonial

Jusqu'à nouvel avis, pour l'avantage des gens d'affaires de Québec qui désirent passer leur dimanche aux eaux sans déranger leurs heures ordinaires de bureau, un train d'excursion partira de la Pointe Lévis tous les samedis à 1.20 p.m. pour Cacouna, et les lundis laissera Cacouna à 6 heures a.m. pour arriver à la Pointe-Lévis à 9.45 heures a.m.

Des billets de retour de première classe seront donnés à Québec et à la Pointe-Lévis pour toutes les stations entre Québec et Cacouna, à moitié prix.

D. POTTINGER, Surtendant général.
 Québec, 12 juillet 1882.

La Beurrerie centrifuge de la Beauce

Ecole modèle de Laiterie pour la province de Québec.

Offre en vente du beurre de qualité supérieure fabriqué au moyen du système centrifuge dans lequel la crème est instantanément séparée du lait doux et de suite convertie en beurre.

S'adresser à G. & C. HOSSACK, Epiciers Québec, ou à S. M. PARÉ, Ex-élève de l'Ecole Royale de Laiterie au Danemark.
 Chef de Laiterie, Ste. Marie, Beauce.
 15 juillet 1882—1mp

EAU DE FLORIDE

"NONPAREIL"

Un parfum des plus odorants et des plus rafraichissants, Aussi exquis pour la toilette que pour les bains et la chambre d'un malade.

PETITES BOUTEILLES : 25 c.

A vendre en gros par LYMAN FILS & Cie. MONTREAL. 16 mai 1882.

SEL! SEL!! SEL!!

EX "TIVOLI"
 6,000 SACS GROS SEL DE LIVERPOOL
 500 SACS SEL FIN
 EX "MELMERBAY"
 4,500 SACS GROS SEL
 A bas prix.
 EN RADE OU A TERRE.
J. B. Renaud & Cie.
 72 a 82, Rue St. Paul.
 12 août 1882.

EXPOSITION PROVINCIALE Agricole et Industrielle A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain
 \$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrain spacieux et bâisses magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 sept. mbre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrées et toutes autres informations, s'adresser aux soussignés.

GEO. LECLERC, Secrétaire
 S. C. STEVENSON, conjoints
 No. 70, rue Saint Gabriel, Montréal.
 31 juillet 1882—4h

Cie. DE SACHETS NOTMAN

Connue si favorablement pendant longtemps sous le nom de Compagnie de Sachets Holman.

Ces sachets ont subi l'épreuve de plusieurs années d'essai et des milliers de personnes qu'on regardait comme incurables se réjoignent maintenant d'avoir acquis par leur usage un regain de santé et de force.

Le "traitement absorbant" par la seule application externe de sachets et d'emplâtres médicamenteux, guérit presque toutes les maladies.

Sachets réguliers pour le foie et l'estomac..... \$2.00
 Sachets spéciaux " "..... 3.00
 " pour les poux..... 3.50
 " pour les rognons..... 3.50
 Emplâtres absorbants pour les douleurs 0.50
 Bains absorbants pour le rhume, la fièvre, etc..... 0.25

Sachets et emplâtres expédiés promptement par la maille, avec les informations nécessaires, sur réception du prix.

Demandez des brochures.

Sachets de toutes grandeurs et renseignements gratuits à l'agence de Québec, 31 rue St. Stanislas, ci-devant occupé par M. P. Cummins, médecin vétérinaire.
 29 juillet 1882—1mp

EN RECEPTION

Ex : Brig Alice Roy
 100 Tonnes Sirop Porto Rico de qualité supérieure.
 Ex : Barque Adah E.
 200 Tonnes Sirop Barbades.
 Ex : Brig : Little Anny.
 200 Tonnes Sirop Trinidad.

LECLERC & LETELLIER
 48 Rue St. Paul Québec,
 Entrepôt : Rue St. André,
 N. B.—Toujours en mains, un assortiment d'Épiceries des plus complets.
 7 juillet 1882—3m

GEOGRAPHIE

Recueil d'exercices
 EN ANNEXE A L'ARITHMETIQUE
 No 1 ET No 2
 DR

F. X. TOUSSAINT

LA GÉOGRAPHIE de F.-X. TOUSSAINT a été revue et corrigée, et contient tous les changements survenus jusqu'à la présente année.

"RECUEIL DE PROBLÈMES, DE DEVOIRS ET DE CONCOURS," ayant pour but de faciliter l'enseignement de l'Arithmétique aux enfants et aux élèves des classes plus avancées.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

En vente chez tous les libraires de la Province de Québec.

F.-X. TOUSSAINT.
 8 août 1882—3s

FEUTRE A TAPIS.

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN POUR PLACER SOUS LES TAPIS OFFERT A TRES-BAS PRIX
 J. & W. REID
 RUE ST. PAUL.
 mai 1882.

The Noon Gun Polka
 50 cents

ANNONCES NOUVELLES.

Artiste-Peintre—G. S. Dorval.
 Servante demandée.
 On demande—Alph. Poulin.
 On demande 500 hommes—W. Dohray.
 Logement demandé.
 Collège industriel de St. Michel—Amédée Tan-
 guay.
 Avis aux entrepreneurs—F. H. Ennis.
 A vendre à la librairie A. T. Garant.
 Livres d'écoles, cartes géographiques, etc.—Li-
 brairie Contemporaine.
 Nouvellement reçu—A. F. E. Darveau.
 Les touristes—Fyfe & Leitch.
 Apprenti demandé.
 Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.
 Sel 1 Sel 1 Sel 1—J. B. Renaud & Cie.
 Exposition—S. C. Stevenson.
 Avis important—Librairie Contemporaine.
 Ligne de la Malle Royale—A. Gaboury.
 Avis—D. Pottinger.
 Vêtements d'été—Glover, Fry & Cie.

QUEBEC,

MERCREDI, 16 AOUT 1882.

UN MANQUE DE COURTOISIE.

Certains journaux, voyant que les institutions financières établies sous le cabinet Chapleau, ne donnent pas des dividendes de soixante-quinze pour cent, s'écrient : Nous vous l'avions bien dit.

Ces journaux s'appuient sur de prétendus malentendus survenus dans l'administration du Crédit foncier à Paris; sur les troubles de l'Union sucrière de Berthier; et sur le Crédit mobilier projet auquel on n'a pas encore donné suite.

On doit bien savoir une chose, c'est que ce sont rarement les premières tentatives qui réussissent dans le domaine de la finance et de l'industrie. Ce n'est souvent que le troisième ou quatrième essai qui a du succès.

Quand le Crédit foncier a été établi ici, les bailleurs de fonds ont cru devoir y intéresser les hommes les plus importants de la province, et dont l'influence prépondérante devait leur éviter beaucoup de difficultés. Sentiment fort naturel, et conduit fort logique, on en conviendra. Que les amis de M. Chapleau aient fait son éloge pour l'activité qu'il a déployée en cette affaire et ses qualités d'homme d'état, rien de plus naturel encore. A lui la tâche, à lui l'honneur.

Le principe de l'institution d'un Crédit foncier est excellent en pratique comme en théorie. Pas de conteste là-dessus. Donc M. Chapleau pouvait sagement travailler à établir cette institution au Canada. Il l'a établie. Fort bien. Mais si le Crédit foncier fonctionne avec plus de difficultés qu'on ne l'avait prévu, est-il logique de s'en prendre au gouvernement provincial plutôt qu'à l'administration elle-même, seule responsable du bon ou du mauvais fonctionnement du Crédit foncier.

De même pour l'Union sucrière, qui est une entreprise privée à laquelle le gouvernement est venu en aide comme au plus modeste chemin de fer.

Quelle raison a-t-on de parler du Crédit mobilier? Ceux qui en ont eu l'idée, n'ont fait que mentionner le nom de cette institution. En principe, elle est excellente, et un gouvernement est fort justifiable de travailler à lui venir en aide. Mais si, pour une raison ou pour une autre, sa marche se trouve plus ou moins embarrassée, est-il vraiment honnête de rendre un gouvernement responsable de son insuccès ou de ses embarras? Pourquoi vouloir ainsi sciemment tromper le peuple? Si quelque chose peut avoir grandement contribué à entraver la marche de ces entreprises, à indisposer profondément les esprits intéressés, ce n'est pas au gouvernement que l'on doit justement s'en prendre. Que certaines

gens scrutent un peu le passé, interrogent leur conscience, ils comprendront pourquoi nos relations d'affaires avec la France ne sont pas dans un état plus prospère.

Nos relations commerciales avec la France, comme avec tout autre pays, aboutiront à quelque chose, lorsque dans la presse on s'abstiendra de jeter, sans motif, du louche sur les entreprises fondées avec les capitaux étrangers, sur les gens qui apportent ces capitaux ou ceux qui les administrent; lorsque, dans la presse comme dans les écrits spéciaux, on cessera de porter sur la population ou sur la politique de tel ou tel pays, au mépris du bon sens et de la vérité, des jugements injurieux, étayés sur de simples bulletins télégraphiques ou les élucubrations littéraires de quelque cerveau exalté.

INFORMATIONS.

—Mgr Feehan, archevêque de Chicago, recevra sous peu la barrette cardinalice. Ce sera le deuxième cardinal américain. Mgr Feehan est irlandais d'origine.

—Ces jours derniers, le télégraphe nous apprenait que M. Frédéric Gailardet, littérateur et dramaturge français, était dangereusement malade.

Aujourd'hui, la presse de Montréal annonce sa mort.

Nous attendons que la nouvelle se confirme pour publier une notice biographique de cet homme distingué.

—M. Houde, l'un des rédacteurs du *Monde*, de Montréal, se retire comme éditeur de ce journal, pour des raisons de santé.

—Onze journalistes de Québec prendront part à l'excursion de la presse d'Ontario à Winnipeg. Leurs noms ont été télégraphiés hier par le président du comité de la presse à Québec, M. Tarte, au secrétaire de l'excursion M. Climie, à Bowmanville.

—La réclamation de M. Duncan McDonald était de \$500,000.

L'hon. M. Malhot était l'avocat du gouvernement, et l'hon. M. Church, l'avocat du demandeur.

—D'après le recensement officiel qui vient d'être publié, la France aurait une population de 37,672,048 habitants.

Au 31 décembre 1876, la population était de 36,905,788 habitants; et en 1866, avant la cession de l'Alsace et la Lorraine, elle était de 38,068,064 habitants.

—Bon nombre de députés ont déjà choisi leurs sièges à la Chambre des Communes. Ainsi, à la droite de l'Orateur, sur les banquettes antérieures, siègeront les hon. MM. Costigan et Caron, sir Hector et sir Charles, sir John et sir Leonard.

Sur le deuxième rang, l'hon. M. Chapleau et M. Carling, M. Hope et les hon. MM. Bowell et McLellan.

Du côté de l'opposition, sur les premières banquettes, l'hon. M. Vail et M. Davies, les hon. MM. Blake et Laurier, l'hon. M. McKenzie et M. Charlton, MM. Cosgrove et G. W. Ross.

Au deuxième rang, figureront MM. Gillmore et Weldon, l'hon. M. Burpee, MM. Casey et C. Cameron, MM. Paterson et Scriver.

MM. McCarthy et Kirkpatrick gardent leurs anciens fauteuils.

L'hon. M. Mitchell prendra celui de l'hon. Wm McDougall.

AFFAIRES D'EGYPTE.

Alexandrie, 15.—Le khédiva a nommé quinze officiers de son palais pour servir de garde et d'interprètes à l'avant-garde de l'armée anglaise.

Un français qui se disait correspondant spécial de la *Lanterne* de Paris, et qui avait reçu une passe, samedi, l'autorisant à circuler librement dans la ville, a été arrêté hier au moment où il se dirigeait vers les lignes ennemies.

Un jeune officier appartenant à l'un des vaisseaux de guerre italiens, est disparu, et l'on suppose qu'il est tombé entre les mains des ennemis.

Le colonel Edward a reçu la permission de former un corps de Bédouins qui agiront comme éclaireurs.

Les troupes d'Arabi travaillent avec une activité extraordinaire à la construction de travaux en terre au-delà de la jonction de Millaba.

Avant-hier quelques coups de feu ont été échangés et plusieurs Arabes ont été fait prisonniers près du canal. Pas d'incidents sérieux.

Le lac Mareotis, près de la jonction de Millaba, s'assèche tous les jours, de sorte que l'ennemi peut communiquer avec Kafr-El-Dwar sans s'exposer au feu des avant-postes des troupes anglaises.

Les occupants du fort Mecks ont lancé quelques bombes contre un régiment de cavalerie et deux régiments d'infanterie, lundi matin. L'ennemi s'est dispersé à l'approche des troupes.

Dimanche soir le train cuirassé s'avança dans la direction du fort Mecks, et il fut assailli par une grêle de projectiles lancés par les Bédouins. Les réguliers à bord du train ripostèrent, et tuèrent vingt ennemis.

Hier soir une force plus nombreuse devait s'avancer dans la même direction.

Des renforts sont arrivés au fort Mecks, vu que l'on s'attend à une attaque de la part de l'ennemi.

Des indigènes de Kafr-El-Dwar rapportent qu'Arabi a convoqué une assemblée des Ulemas dimanche, et a obtenu d'eux une *fatwa* (décret) déposant le sultan et proclamant le chérif de la Mecque comme calife. Arabi, disent-ils aussi, organise des corps de Bédouins, et leur a donné des commandants à Charkis et Garbieh, dans la Haute Egypte.

Le Khédiva a promulgué deux décrets aujourd'hui. L'un autorise l'amiral anglais et le commandant des forces à occuper les points qu'ils jugeront à propos sur l'Isme de Suez pour les opérations militaires contre les rebelles, et invite les autorités égyptiennes de faire connaître aux habitants et particulièrement aux employés du canal, la teneur du décret. L'autre décret autorise les autorités anglaises à prohiber l'importation du charbon et des munitions le long de la côte entre Alexandrie et Port Said, et en cas de contravention d'ordonner la confiscation des articles prohibés.

Constantinople, 15.—Les ambassadeurs, sur l'initiative de la France, ont fait de pressantes représentations à la Porte, au sujet de l'agitation contre les chrétiens en Syrie et autres parties de l'empire turc. La France a accepté, sous certaines réserves, la proposition pour la protection collective du canal de Suez.

La Conférence s'est réunie hier à la résidence de Saïd Pacha et a discuté la question de la protection du canal de Suez. Aucune décision n'a été prise. Il est entendu que la majorité des ambassadeurs sont en faveur d'un ajournement ou d'une cessation des délibérations.

Il est certain qu'il existe une divergence d'opinion entre la Porte et Lord Dufferin au sujet de la phraséologie de la proclamation contre Arabi. Lord Dufferin désire qu'elle soit couchée en termes clairs et précis en langues turque et arabe. Il veut qu'il y soit déclaré en propres termes qu'Arabi n'est pas Chérif, mais un aventurier ambitieux et hors la loi. L'Angleterre tient aussi à avoir le commandement des troupes turques.

Il règne une grande excitation à Port Said et l'on s'attend à un soulèvement à chaque instant. Les vaisseaux sont prêts pour une attaque. Cent livres de munitions sont distribuées chaque soir aux soldats.

Les troupes anglaises font des reconnaissances du côté des lignes ennemies, mais ces reconnaissances ne servent en rien et provoquent plutôt l'ennemi.

Londres, 15.—Il a été décidé d'envoyer un corps d'aérostats à Alexandrie.

Le correspondant du *News* à Paris télégraphie que les dépêches transmises d'Egypte aux banquiers confirment la nouvelle annonçant qu'Arabi se soumettra au sultan.

Berlin, 15.—On craint que le cabinet russe n'ait l'intention de profiter des troubles actuels en Egypte, pour faire revivre ses anciennes prétentions que le Congrès de Berlin avait mises de côté.

Les troupes régulières ainsi que les bédouins sont dans les environs du fort Mecks.

Le général Alison a reçu du renfort par l'arrivée d'un détachement de montagnards écossais et de l'artillerie de marine.

L'infanterie montée sous les ordres du col. Gérard a fait une reconnaissance au point du jour et s'est avancée jusqu'à un demi mille de la seconde ligne des ennemis. Les Anglais furent poursuivis par des cavaliers, dont plusieurs furent tués. Gérard dit qu'il a atteint le but de sa reconnaissance.

M. DE FREYCINET ET M. DE BISMARCK.

On s'est fort étonné en France de voir les principaux journaux allemands prendre la défense de M. de Freycinet contre la Chambre des députés. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié à cet égard un article où l'on remarquait le passage suivant :

“ Nous comprenons les raisons qui ont déterminé M. de Freycinet, adversaire de la non-intervention, à proposer une demi-intervention, et nous sommes persuadés que si cette demi-mesure était contraire à la logique, elle n'en est pas moins justifiable jusqu'à un certain point.

“ Elle n'engageait point la France au point de l'affaiblir sur le continent, et la mettait à même d'empêcher qu'en Egypte il se fit quelque chose sans son consentement.

“ Elle tenait aussi compte de la situation de la France vis-à-vis des puissances orientales et constituait en même temps une mesure de précaution contre les entreprises de l'Angleterre et les agissements de la Turquie.

“ C'est là évidemment le pivot de la politique de M. de Freycinet.

“ Malheureusement il ne pouvait exprimer toute sa pensée sans blesser plusieurs des grandes puissances; or la chambre n'a pas assez de clairvoyance politique pour deviner ce qu'un diplomate ne peut pas dire et, partant, elle n'a vu que le côté superficiel et les inconvénients de la politique de M. de Freycinet, sans en comprendre l'essence et en reconnaître les avantages.”

Faut-il voir dans ces appréciations la preuve que M. de Freycinet s'avancait avec des garanties du côté de l'Allemagne. Voici à cet égard, ce qu'on écrit de Vienne au *London Telegraph* :

“ L'écrasante défaite du ministère Freycinet, cause infiniment moins d'émotion au gouvernement autrichien qu'elle n'en produira en Allemagne. Le prince de Bismark semble avoir complètement fasciné le premier ministre qui vient de donner sa démission; en réalité, il est à peine croyable à quel point M. de Freycinet s'est graduellement laissé gagner par l'influence du chancelier. Il y a quelques mois, dans une conversation avec le baron de Courcel, ambassadeur de France à Berlin, le prince de Bismark ouvrit son cœur ou affecta de l'ouvrir au sujet de la question égyptienne.

“ La solution ne devait pas être difficile, si la France voulait résolument prendre l'initiative avec l'appui de l'Allemagne. Cet appui devait lui être cordialement offert, pourvu que le prince de Bismark pût être convaincu que le ministère français alors au pouvoir n'entretenait pas d'intentions hostiles comme celles qu'on attribue à M. Gambetta.

“ Le prince exprima sa confiance en M. de Freycinet. Son avis était que la France devait s'efforcer d'agir d'accord avec l'Angleterre en évitant d'offenser la Porte ou tout ce que l'Allemagne possédait d'influence s'exercerait au profit de la France.

“ L'initiative, toutefois, devait être prise par M. de Freycinet, et comme la situation commençait à prendre un aspect critique, le prince était d'opinion qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Le baron de Courcel fit ce que beaucoup d'ambassadeurs eussent fait à sa place et invita son gouvernement à suivre la ligne de conduite ainsi proposée.

“ On connaît la suite. M. de Freycinet suivit les indications qui lui venaient de Berlin jusqu'au jour où il se trouva embourbé, avec la France, dans un gâchis diplomatique, d'où il ne pouvait se déprendre. Alors il était trop tard pour changer de politique ou réparer les fautes passées. L'Europe, pour M. de Freycinet, cela voulait dire l'Allemagne; et c'est à l'Allemagne qu'il s'attacha jusqu'à ce que la Chambre l'eût tiré de sa position intolérable où il s'était laissé glisser, et dont M. de Bismark n'était pas entièrement responsable.

“ Le chancelier cessa d'être maître des événements lorsque l'Angleterre renonça à son inactivité et cessa de se laisser intimider par la ligue des puissances continentales. Autrement, il aurait sûrement justifié la confiance aveugle que M. de Freycinet mettait en lui.

“ Celui-ci n'a jamais été regardé à Vienne comme un grand génie politique; on rendait hommage à sa réputation irréprochable et à son talent, en dehors de la diplomatie, mais on doutait fort de son mérite comme homme d'Etat, surtout dans le poste qu'il occupait.”

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 15.—4,000 personnes ont assisté aujourd'hui à une réunion des bonapartistes. MM. Paul de Cassagnac et Amigues étaient présents. On a adopté des résolutions par lesquelles on décrétait l'installation du prince Victor-Napoléon sur le trône de France. M. Paul de Cassagnac a dit que le parti impérialiste était prêt à faire la lutte et que son intention était de s'en emparer. Il a dit que la fête de la République serait la fête de l'empire français.

Versailles, 15.—Fenayron, le pharmacien retiré d'affaires, qui a assassiné l'amant de sa femme, un autre pharmacien nommé Aubert, à Chatou, a été condamné à mort. La femme de Fenayron, qui à l'instigation de son mari, avait invité Aubert à lui faire visite la nuit du meurtre, a été condamnée à la servitude pénale à perpétuité.

Le frère de Fenayron, Lucien, qui lui aussi trépa ses mains dans le sang de l'infortuné Aubert, a été condamné à 7 ans de servitude. Le procès a excité un intérêt extraordinaire. La poursuite a soutenu qu'Aubert avait été assassiné afin de l'empêcher de divulguer un crime d'empoisonnement commis par Fenayron, dans la pratique de sa profession de pharmacien.

A TRAVERS LA VILLE.

CONTRAT DE LA TRAVERSE.—A sa séance spéciale d'hier au soir le Conseil municipal a adopté le rapport du comité de la traverse touchant la vente du contrat de la traverse entre Québec et Lévis pour une période de 9 ans à partir du premier mai prochain.

SALLES D'ASILE.—Les Soeurs de la Charité de Québec ouvriront, le premier septembre prochain, une école au Faubourg St. Jean, pour les garçons et les filles de 3 à 7 ans, d'après une méthode appropriée à cette âge. Ce mode d'enseignement, qui fait disparaître pour l'enfant la fatigue et l'ennui, a été mis en pratique avec succès depuis plusieurs années dans les Salles d'Asile à Montréal et ailleurs, à la grande satisfaction des parents.

Les conditions sont pour l'enseignement du français, de la gymnastique, etc., \$1 par mois. A l'entrée, loyer de l'estrade, craie, encre, pour l'année, 50 cents.

La porte de la Salle d'Asile sera ouverte depuis 7½ heures du matin jusqu'à 9 heures pour l'entrée des enfants, et depuis 4 heures du soir jusqu'à 6 heures pour la sortie.

C'est un grand avantage pour les parents qui seront ainsi pendant toute la journée sans inquiétude à l'égard de leurs enfants.

CONDOLÉANCES.—Le chœur de la Congrégation de St. Roch s'est réuni dimanche après la grand'messe, pour déplorer la perte d'un confrère, M. Arthur Eugène Moisan que la mort a enlevé après une courte mais douloureuse maladie de dix jours. On a passé des résolutions de condoléances qui ont été transmises à la famille du défunt.

COUR DE POLICE.—Pierre Deshayes de Lotbinière, accusé d'avoir volé le 4 juillet dernier une lettre d'argent, a comparu hier devant le juge Chauveau et a plaidé coupable. Il a été condamné à 5 ans d'emprisonnement au pénitencier provincial.

SUITE D'UNE COLLISION.—Le ponton coulé à fond par le steamer *Lake Nepigon*, a été remis à flot, et les bateaux de la traverse ont repris leurs voyages réguliers.

A CE SOIR.—C'est ce soir qu'a lieu à la Salle Jacques-Cartier la soirée au profit de la colonisation. Nous invitons encore une fois toute la population de Québec à y assister.

LACROSSE.—Samedi prochain aura lieu sur le terrain Thistle une nouvelle joute entre les fameux Indiens de Caughnawaga et les *Thistles*. Pas n'est besoin de dire que la rencontre de ces deux clubs sera des plus intéressantes, si l'on se rappelle la lutte qu'ils se sont faite il y a un mois. Pour que le public ait l'avantage d'y assister, le jeu ne commencera qu'à 4 heures.

FAITS DIVERS.

FUSION.—L'ancienne filature Hudon d'Hochelega vient de se fusionner avec la nouvelle filature dite la filature Ste-Anne, fondée par M. Victor Hudon. Les directeurs des deux compagnies ont eu une entrevue hier et les conditions du nouvel arrangement ont été posées.

Les actions de la compagnie Sainte-Anne ont été achetées par l'ancienne compagnie V. Hudon à une prime de dix pour cent.

La santé de M. Hudon ne lui permet plus de s'occuper d'affaires et il a besoin de prendre du repos ; en outre, sa vue est tellement affectée qu'il sera obligé de subir une opération.

Le bureau de direction de la nouvelle compagnie qui vient de se former sera composé de quatre directeurs de l'ancienne compagnie V. Hudon, ce sont MM. Gault, Ewing, Whitehead, Morrice et trois directeurs de la filature Sainte-Anne, MM. Villeneuve, Beatty, et Andrew Robertson.

La fusion sera légalisée à la prochaine session par un acte de la législature. — (Le Monde.)

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS.—Un américain annonce que dans quelque temps il enseignera au public de faire de la pluie artificielle.

CES AMÉRICAINS.—S'il y a des marchands ou des industriels qui ferment bien tard le soir leurs magasins ou exploitent en avaries le travail de leurs ouvriers, par contre il en est d'autres qui les maltraitent moins.

Le 26 juillet, vingt-cinq employés d'une manufacture américaine étaient reçus à la résidence de M. John Bright à Londres.

Le lendemain, ils prenaient le lunch à la Mansion House chez le lord-maire.

Il y eut des discours, et ce fut M. E. D. Jordan, le cicerone des voyageurs, qui y répondit.

Jusqu'ici, rien ne vous semble plus ordinaire.

Voici ce qui dépasse un peu la mesure des relations qui ont toujours existé entre patrons et ouvriers.

Ces vingt-cinq jeunes gens en voyage étaient des employés de la maison Jordan et Marsh, drapiers de Boston, et propriétaires de l'une des plus grandes maisons de commerce de la ville.

Ces industriels ont pris leurs mesures pour que chaque année vingt-cinq de leurs employés fassent un voyage d'Europe pour se recréer et s'instruire. Ils paient tous les frais de voyage de leurs employés.

Nous livrons ces quelques lignes à la méditation des patrons et des employés de magasins et d'usines.

VARIÉTÉS.

Du Charivari : Leçon d'hygiène donnée par M. Prudhomme à son petit fils qu'il promène par la main : —Grand papa, le soleil est plus clair au printemps qu'en hiver ? —Et plus chaud.

Un ménage sans enfants demande une bonne cuisinière qui connaisse un peu le jeu de whist, pour pouvoir servir de partenaire en cas de besoin.

Une actualité, sinon une nouveauté : RECETTE POUR FAIRE UNE DIVA. Vous prenez un bouton de rose Une aubépine fraîche éclosée Ayant encore sa goutte d'eau, Quelques grains de grâce ingénue, Des accents de fauvette émue Et vous avez... Louise Théo.

Une vignette de Stop dans le Charivari : On est en plein bal et en pleine réception. Un monsieur montre un personnage à un de ses amis : —C'est un ancien ministre. —Oh ! les anciens ministres ça n'est pas rare ; ce que je voudrais voir c'est un ministre ancien.

CONSTIPATION—Employez Les Pilules de McGale, composées d'un extrait des Noix Longues, (prix 25 cents par boîte.)

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre.

ACHETEZ Les poêles à l'huile de charbon "Queen" Pour les pâtisseries, le rôti et la cuisine en général. Pas de cendre. Pas besoin de copeaux. C'est propre, confortable et économique. En vente au DÉPÔT D'HUILE ASTRALE, 56 rue de la Fabrique.

ACHETEZ

ACHETEZ Les poêles à l'huile de charbon "Queen" Pour les pâtisseries, le rôti et la cuisine en général. Pas de cendre. Pas besoin de copeaux. C'est propre, confortable et économique. En vente au DÉPÔT D'HUILE ASTRALE, 56 rue de la Fabrique.

NÉCROLOGIE.

Le onze du courant, avait lieu à la paroisse de St. Joachim, une cérémonie funèbre bien touchante et bien solennelle : c'était une génération de quarante enfants réunis à l'église pour rendre les derniers devoirs à une mère, à une aïeule bien-aimée, Dame Julie Fillion, épouse de M. Louis Simard, brave et honnête cultivateur de la paroisse. Pendant soixante-huit ans, cette femme avait donné à tous ceux qui l'ont connue l'exemple d'une chrétienne fidèle à tous ses devoirs de fille, d'épouse et de mère.

Dans la nef, outre les principaux habitants de la paroisse, on remarquait P. Valin, écrivain, membre du parlement fédéral et L. G. Desjardins, écrivain, membre du parlement local.

La levée du corps fut faite par le Révérend M. Cyrille Bérubé, curé de St. Féréol.

M. l'abbé J. O. Simard, neveu de la regrettée défunte, prêtre du Séminaire de Québec, chanta le service assisté de M. l'abbé P. Lessard, vicaire à St. Roch de Québec et comme diacre et de M. l'abbé H. Lessard, comme sous-diacre.

Madame Louis Simard est décédée le 8 du courant, à l'âge de 68 ans et 7 mois, après 52 ans de mariage, laissant 9 enfants et 32 petits enfants. Le bruit d'une tombe qui se ferme sur un parent éhéri produit toujours un douloureux serrement de cœur, mais quand il reste ces exemples de vertus comme ceux que vous léguez aujourd'hui celle que vous pleurez, parents et amis désolés, facile. Inclinez donc vos fronts, sous le coup qui vous frappe et la même main qui fait aujourd'hui couler vos pleurs, les séchera un jour en vous faisant revoir celle que vous avez perdue. —R. I. P.

UN TÉMOIN.

ANNONCES NOUVELLES.

Apprenti Demande. On demande un apprenti typographe. Un qui saurait bien les deux langues serait préféré. S'adresser à l'Événement.

G. S. DORVAL ARTISTE-PEINTRE, No 43, RUE ST. VALIER ST. SAUVEUR, QUÉBEC.

Le soussigné remercie ses amis et le public du grand encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, espérant recevoir une meilleure clientèle, à l'avenir, si possible.

Ayant été victime du dernier incendie, il informe en même temps le public que son atelier est maintenant ouvert au No. 43, rue St. Valier, St. Sauveur, au lieu du No 60, qu'il était précédemment.

On Demande Un garçon de comptoir, au Queen Restaurant, coin des rues St. Jean et du Palais. ALPH. POULIN, propriétaire. 15 août 1882.

Servante Demandée. On a besoin immédiatement d'une servante. S'adresser au No. 153, rue St. Joseph, St. Roch. De bons gages seront donnés. 15 août 1882.

On Demande 500 hommes Pour travailler sur le chemin de fer Ontario et Québec, au lac Shabot. Le lac Shabot est situé à 47 milles au nord de Kingston, sur le chemin de fer Kingston et Pembroke. Gages : \$1.50 par jour. S'adresser sur les lieux ou à W. DOHRNY, Hôtel Henchey. 15 août 1882—2p

LOGEMENT DEMANDE. On demande un petit logement de 2 chambres dans un quartier de la ville assez passager. Adresse et conditions par lettre. A. B. Bureau de l'Événement. 15 août 1882—1p

ANNONCES NOUVELLES.

Apprentis Demandés. On demande un apprenti bijoutier et un apprenti horloger. S'adresser à JOS. DONATI, 158 rue St. Jean. 29 juillet 1882.

AVIS.

SUCCESSION A. S. HART. Toutes les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu A. S. Hart, on qui lui sont endettées sont priées de présenter leur compte ou de payer au soussigné d'ici au 1er septembre prochain. P. DESILETS, Exécuteur Testamentaire. Trois-Rivières, 10 août 1882—1m

A VENDRE A LA Librairie A. T. GARNANT No. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V., (Presqu'en face de la Banque d'Épargnes.)

10,000 pieds de Moulures dorées, chêne, etc. propres à encadrer des gravures ; chaque moulure a 12 pieds de longueur, et d'un à quatre pouces de largeur. Prix : cinq cents à .50 cts. le pied. Cent paires de vases, dans les derniers goûts, propres pour ornement de corniche, et très riches, pour faire un cadeau ; prix variant de 50 cts. à quatre piastres la paire. Soixante paires de chandeliers, verre argenté et doré, prix variant depuis 30 cts. à \$1 la paire ; ces chandeliers peuvent très bien convenir pour ornement d'autel. Ensuite et les articles qu'un libraire est censé tenir, tels que livres d'écoles, papeteries, etc., etc. au plus bas prix du marché. Ones et jurez par vous-mêmes. 11 août 1882.

Médecine magnétique de Mack



Aliment du Cerveau et des Nerfs Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes spermatorrhée, faiblesse sexuelle, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, rajoint l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes générateurs épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréée au goût, chaque boîte, contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure médecine et la plus économique. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement par la poste à n'importe quelle adresse. LA MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la poste, sur réception du montant, en adressant MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada. St. Joseph, et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste. 30 décembre 1881.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE du Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, sous certaines conditions de culture, à raison de \$2.50 L'ACRE

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE est allouée pour le défrichement, tel que spécifié dans les règlements agraires de la compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉ de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Pour copie des règlements agraires et autres informations, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné. (Par ordre des directeurs.) CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. Montréal, 19 mai 1882. 21 juin 1882.

MAISON MONTMORENCY P. DIGNARD, Propriétaire

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert une Maison de réception sur le chemin de Beauport, ci-devant occupée par Madame Gendron. Cette maison, qui porte maintenant le nom de "Montmorency House" (Maison Montmorency) sera enue spécialement pour la réception des familles qui désirent se procurer des rafraîchissements, dîners, goûters, etc. Elle possède une magnifique chambre de danse qui peut contenir de 200 à 250 personnes ainsi qu'une très grande salle à dîner. En conséquence, M. Dignard se chargera de préparer des dîners pour les touristes, les partis de famille et de noces, à des prix très réduits.—Toute l'attention possible sera donnée aux commandes qu'il recevra. Rien ne sera négligé pour donner tout le confort possible à ceux qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. P. DIGNARD, Propriétaire. N.-B.—M. P. Dignard continuera comme par le passé à manufacturer des liqueurs gazeuses et le commerce de bière pour lequel il sollicite des commandes au No 63 Rue St. Valier, St. Roch, Québec. 27 mai 1882—3m

VETEMENTS D'ETE

Pour Messieurs et Enfants Notre assortiment de marchandises susmentionnées est au complet, en tout ce qu'il y a de plus nouveau pour cette saison. Habillements de toile pour enfants \$1.25 " " serge " 2.75 " " tweed " 3.25 " " tricots (Jersey). Vestes blanches pour Messieurs \$1.35 Habits d'alpacas 1.50 Habillements complets en tweed 8.00 Vêtements de dessus en soie, mérino et autres pour messieurs. Cravates, bretelles, chemises, collets, poignets, parapluies, etc.

GLOVER, FRY & Cie.

Marchandises D'été

GRANDE REDUCTION.

MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTES POUR MATIN, CHAPEAUX GARNIS ET NON GARNIS, PARASOLS ET EN-TOUT-CAS. Nous offrons maintenant les marchandises ci-haut énumérées ainsi que plusieurs autres effets à un avantage réel. 50 pièces d'Étoffes à robes, depuis 9 cts. à 25 cts. la verge.

GLOVER, FRY & Cie.

11 juillet 1882.

Tessier et Pouliot

AVOCATS

(Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15 rue Buade, Québec.

JULES TESSIER, LL.B. ALPHONSE POULIOT, AB. LL.L. 11 août 1882—1m

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres. Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc. A des conditions très libérales. S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres

27 juin 1882.

AVIS

Toutes personnes endettées envers la succession de feu David Laliberté, en son vivant forgeron et armurier, de Québec, rue St. Paul sont priées de régler sous le plus court délai avec le notaire soussigné. Toutes les réclamations contre cette même succession, devront aussi être envoyées immédiatement à L. P. SIROIS, N.P. 21 rue Couillard, H.-V., Québec, 2 août 1882.

Avis Public

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. JEAN LAVERTU, St. Romuald, New-Liverpool. 2 août 1882—15j

TABOURETS

Pour pianos et harmoniums. Des Tabourets (piano stool) avec vis mobile en fer, dessus en crin, en bois de rose et en imitation parfaite, depuis \$3.00 à \$7.50. Importés par A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 55 rue de la Fabrique. 29 juillet 1882.

MOULINS A COUDRE

SINGER, WANZER, RAYMOND

JEAN ROY, tailleur, Rue Sous-le-Fort. 14 avril 1882—1an

College Industriel de St. Michel.

Les classes s'ouvriront samedi matin, le 2 septembre. L'enseignement renferme toutes les branches d'un cours religieux, commercial, industriel, et pratique. Le principal de l'établissement peut recevoir quelques pensionnaires. Pour informations s'adresser aux soussignés. NAP. LALIBERTE, Ptre., président. AMÉDÉE TANGUAY, principal. 12 août 1882—15j

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

Livres d'écoles, Cartes géographiques en feuilles ou montées sur toile et vernies, Ardoises, Plumes, Crayons, Craie, Encres, Cahiers à devoirs, Papier à devoirs, etc., etc., en gros et en détail et à bon marché, à la Librairie Contemporaine. A. O. RAYMOND, 46 Rue de la Fabrique H.-V. 10 août 1882.

SANTE EST RICHESSE



Traitement des Nerfs et du Cerveau. Dr. E. C. West, spécifique garanti pour l'épilepsie, le vertige, les convulsions, les trémousses, la névralgie, le mal de tête, la prostration, les vomissements causés par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, la paralysie, le mal de la langue conduisant à la faiblesse par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, l'incapacité chez les deux sexes, les pertes involontaires et spermatorrhées causées par l'abus moral ou physique. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une plus par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres expédition par la poste sur présentation du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West & Co., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122 rue St. Joseph, et chez E. Giroux & Frère, 37 et 39 rue St. Pierre. 10 août 1882—1an

\$500 DE RECOMPENSE!

Nous paierons la somme ci-dessus pour les cas de maladie du foie, dyspepsie, maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pouvons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directives aux 42 s'invies à la lettre. Elles sont purées végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grande boîte contenant 30 pilules, 25 cents. 37 rue St. Joseph, Québec. Décrivez vos sensations et contre-façons. Les pilules anti-bilieuses ne sont fabriquées que par John C. West & Co. Les fabricants de pilules "Elixir" et "Petits paquets d'essai expédiés gratuitement" sur la maille ur réception d'un timbre de 10c. 10 août 1882—1an

L. N. BERTRAND & FRÈRE

Marchands-Quincailleurs 117 Rue St. Joseph St. Roch Enseigne de la grande Pelle.

EN GROS ET EN DETAIL.

Aux marchands de la campagne

Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne à nous faire visiter et à venir profiter des grands avantages que nous offrons. Le public en général nous accordera aussi sans doute une part de patronage que nous nous efforcerons toujours de mériter. 20 juillet 1882—6m

LES TOURISTES

Sont respectueusement invités à visiter notre établissement. Soie et velours français, noirs. Gants de Kid 2, 3, 4 et 6 boutons. Gants noirs et de couleurs à la mode que faire, Dentelle de fil. En Valenciennes, Torchon, Maltaise, Point, Honiton, Espagnole et Duchesse. Fichus en dentelle Blanche, Noire, et Créanne. Bonneterie de soie, Evantails, etc.

Nous attirons particulièrement l'attention sur les articles pour messieurs. Gants de Kid 2 boutons, Monchoirs de soie, Collets et Poignets, Chemises, Cravates, Calçons et Camisoles en soie Mérino et Cachemire. Aussi un grand assortiment de parapluies de soie. On se charge de la confection pour Dames et Messieurs.

FYFFE & LEITCH

RUE DE LA FABRIQUE, Vis à vis la Banque. 3 août 1882.

LA MAISON DU BON VIN

M. BONNET HOTELIER RUE SAINT NICOLAS, PALAIS, 18 et 20

A le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir une nouvelle consignment de ce vin supérieur, et d'un goût exquis, dont les amateurs font depuis longtemps tant d'éloges. N'oubliez pas d'aller lui faire une visite. Les personnes partant pour la campagne trouveront tout à leur avantage de donner leurs ordres à cette maison avant leur départ de la ville. 11 juin 1882—1m

Maison à Louer.

Une bonne maison à deux étages, coin des rues Jupiter et St. Gabriel, quartier Montcalm, tout près du marché Berthelot, à très bonnes conditions. S'adresser à FR. GINGRAS, Epicerie, Coin des rues Scott et St. Gabriel. 15 juin 1882.

Ligne de Ste. Anne

Le vapeur Laurentides, qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne, quittera le quai Champlain tous les jours et tous les dimanches à heures du matin, excepté les mardis et samedis, les mêmes voyages se feront suivant l'heure de la marée. Le public sera servi à bord avec toute la courtoisie possible. Toute société réalisant un chiffre qui voudra organiser un pèlerinage pourra louer le vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine. On a considérablement agrandi ce vapeur, ce qui le rend beaucoup plus confortable. Le 6, le 9, le 13, le 18 et 25 Juillet, le vapeur quittera le quai Champlain à 4 HEURES DU MATIN au lieu de 6 heures. CAPT. ELZÉAR FORTIER. 4 juillet 1882.

The Noon Gun Polka

50 cents

